



COMPTE-RENDU DU DÉBAT DU 17 MARS 2019 17h-18h30 aux Prairiales, Epernon

Qu'est-ce que le patrimoine : histoire et avenir de nos bourgs

Débat préparé par Renaud Legouis et Nadia Hoyet

40 participants

En introduction, Nadia Hoyet précise que nous avons sollicité l'intervention de **Sylvain Hilaire**, attaché de conservation de patrimoine, en charge du centre de ressources du Musée national de Port-Royal des Champs, ainsi que celle d'**Axel de Beaune**, président de l'association « les Remparts d'Epernon », nouvellement redynamisée.

Le choix du thème vient en continuité d'un débat organisé en janvier 2016 qui portait sur la revitalisation des centres villes.

Avant de leur passer la parole, Nadia rappelle quelques notions qui ont présidé à la mise en place de ce thème. Le patrimoine est envisagé comme un bien commun qui prend aujourd'hui de nouvelles significations. La sauvegarde des bâtiments et des villes si bien représentée et défendue par André Malraux dans les années 60 a perdu de sa prééminence car les temps ont changé et de nouvelles priorités apparaissent, notamment environnementales. Le patrimoine, bien collectif, est aussi l'ensemble des ressources mises à mal par les économies marchandes qu'il devient urgent de sauvegarder. Le patrimoine aujourd'hui prendrait-il sa signification dans le partage ?

Sylvain Hilaire précise en introduction qu'il est historien, et que sa spécialité l'a conduit à envisager de façon complémentaire l'histoire culturelle et l'histoire environnementale, comme un enchaînement des enjeux, du local au global. Il rappelle les notions fondamentales qui définissent le patrimoine.

Basé en premier lieu sur les principes d'héritage et de transmission, le concept de patrimoine émerge à la Révolution Française, notamment avec l'Abbé Grégoire qui crée les premières procédures protectrices qui porteront d'abord sur les bibliothèques. Plus proche de nous, la création du Ministère de la Culture sous la Vème République a défini les enjeux du patrimoine. Puis la décentralisation a opéré un transfert des responsabilités vers les collectivités locales. La dimension culturelle et patrimoniale s'est ainsi imposée comme une urgence à mettre en partage pour la valoriser.

Le patrimoine est aussi bien architectural, qu'industriel, religieux, naturel ... et aussi vernaculaire. Ce type de patrimoine est particulièrement représentatif des pratiques et de leur évolution ; il raconte le patrimoine des régions. On peut noter aussi l'action de l'Unesco avec l'identification d'un patrimoine mondial, aussi bien architectural et urbain, que naturel.

Au sein du patrimoine, le jardin s'impose comme un espace clé de la mémoire collective, entre nature et culture. C'est un espace intermédiaire entre conservation et actions de valorisation qui s'invente dans l'altérité. Le jardin montre comment le patrimoine est au centre de transmissions complexes, transversales, dans leurs formes matérielles et immatérielles. En tant que témoin de l'évolution du savoir et de la société, il nous livre la mémoire de notre espace-temps.

Le jardin patrimonial permet de donner une âme à un tissu urbain.

Axel de Beaune prend ensuite la parole. Il informe que l'association « les Remparts d'Epernon », créée en 2007, redémarre aujourd'hui en s'intéressant au patrimoine bâti, aux espaces naturels et au vernaculaire.

Elle a pour objectif d'associer les habitants considérant que l'environnement est un bien commun et entend développer une position constructive afin de proposer des solutions. Elle souhaite favoriser le débat. Elle regroupe des gens de sensibilité proche, qui préfèrent par exemple valoriser les espaces piétons plutôt que la prédominance de l'automobile. Elle s'inscrit dans le mouvement de revitalisation des centres bourgs et souhaite devenir force de proposition dans ces actions de revitalisation.

Le débat qui a suivi a porté sur plusieurs points.

L'intervention des citoyens dans les décisions qui touchent au patrimoine

Face à une définition très inclusive du patrimoine, se pose la question des choix des éléments à inscrire au patrimoine et des critères qui vont permettre de déterminer les éléments à conserver ou non.

Sylvain Hilaire précise alors que les trois principaux critères convoqués aujourd'hui sont la rareté, l'originalité et la qualité de conservation.

Se pose ensuite la question de qui opère les choix. On constate que c'est rarement, voire jamais parmi les trois principaux types d'usagers que sont les gens qui vivent dans le patrimoine, dans les maisons anciennes des centres-bourgs, les gens qui y travaillent ou les gens qui visitent que s'opèrent les choix patrimoniaux. Alors, est-ce quelqu'un qui représente ces trois populations ?

On a pu observer que des pans de l'histoire locale ont été gommés à l'occasion d'aménagements urbains, comme les vergers de la gare à Epernon par exemple, sans que cela ne fasse l'objet de concertation.

Pourtant quelqu'un remarque que les collectivités, gestionnaires du territoire, ont pour mission de modérer leur consommation d'espace car le territoire est le patrimoine commun de la nation. Cela implique de consulter très largement les habitants pour arriver à des formes d'entente et de compromis.

Divers échanges ont porté ensuite sur le fait que l'information lors des consultations publiques circule mal. On constate qu'il y a un déficit d'information du public en raison d'une communication institutionnelle qui se limite le plus souvent aux obligations légales et administratives. Cela a été constaté entre autre lors de la création de l'AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine), dont les règles sont directement opposables à la plupart des habitants du centre ville. Les enquêtes publiques sont-elles vraiment suivies d'effet ? On a pu observer récemment, localement, que le très grand nombre d'observations et de propositions des citoyens lors de l'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ont été prises en compte à la marge. Les décisions qui concernent l'avenir du patrimoine collectif devraient plutôt faire l'objet d'ateliers participatifs inscrits dans une certaine durée pour que les choix soient mûrement pesés.

Dans cette perspective, les associations pourraient-elles apparaître comme des intercesseurs, entre les habitants et les instances de décision ?

La remarque est faite que l'engagement citoyen qui se manifeste (au travers des collectifs par exemple) nécessite que les élus soient plus créatifs dans leurs rapports au public.

Les différentes formes du patrimoine

Il a été constaté ensuite par plusieurs personnes que le patrimoine offre une grande diversité.

Par exemple, une personne témoigne qu'elle se sent héritière de l'histoire des vergers des ruelles, situés au pied des remparts, inconnue de beaucoup d'habitants, qui méritent d'être révélés. Une autre personne fait part de son vécu du lieu de charme que sont les ruelles et de l'importance de les préserver en l'état, avec leurs jardins. La biodiversité fait aussi partie du patrimoine. Pour ces raisons, c'est l'ensemble des constituants de la ville, dans leur diversité, qui paraissent devoir être préservés et mis en valeur.

Le patrimoine c'est aussi la mémoire industrielle, cette dernière ayant fait l'objet de nombreuses sauvegardes (manufacture de tabacs, filatures, etc.). Une personne s'interroge même sur une éventuelle future patrimonialisation de certaines usines actuellement en fonctionnement à Epernon, comme Grace.

Dans le même ordre d'idée, la mise en valeur de l'histoire industrielle locale de l'extraction du grès et de la fabrication des pavés et des meules a donné lieu à la création d'un musée qui en retrace les principaux faits, et sans lequel cette dimension patrimoniale de la vie sparnonienne n'aurait laissé aucune trace.

Propositions pour améliorer la connaissance du patrimoine

Face au désintérêt politique sur des problèmes environnementaux graves, il est admis que les gens vont devoir changer leurs habitudes très profondément. Cela semble amorcer le dépassement des clivages entre culture et nature qui peut s'opérer par un intérêt renouvelé du patrimoine, compris comme le bien des générations futures.

Le patrimoine peut aussi contribuer à une appropriation des lieux car il participe de leur identité.

Il est remarqué ensuite que c'est souvent l'histoire représentative de la vie des gens dans le passé qui intéresse le grand public et qui aiguise leur intérêt pour le patrimoine. Faisant souvent l'objet de publications diverses, ces histoires ainsi racontées deviennent constitutives du patrimoine.

Une partie du patrimoine s'établit aussi en fonction de l'implication des gens dans des actions de valorisation, ce qui nécessite un accompagnement de la part des services techniques et de l'architecture. Il est constaté que cette médiation est plus souvent coercitive qu'accompagnatrice.

Il faudrait que les démarches de patrimonialisation qui consistent à inventorier un patrimoine soient guidées par un projet de mise en valeur, d'initiation, de découverte. Ce qui fait alors l'intérêt de l'objet patrimonial, c'est autant la représentation collective qui le sous-tend que notre capacité à la transmettre et à en faire bon usage.

L'histoire est à tout le monde ; c'est le fondement de la citoyenneté.

Il est fait mention des ateliers participatifs de l'Histoire, organisés sur le site de Port-Royal des Champs avec des visiteurs ayant des niveaux d'engagement différents. On s'est rendu compte en effet du défaut de connaissance du patrimoine local par manque de recherche, ce qui peut être dépassé par des démarches participatives, impliquant plusieurs acteurs : spécialistes, politiques, habitants. C'est un bon moyen de transmettre la connaissance et de faire prendre conscience du patrimoine.